

## PROTOCOLE SANITAIRE

### EN CAS DE REOUVERTURE DU LYCEE

#### Principes généraux valables à tout moment :

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les établissements scolaires. **Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants au collège ou au lycée en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.** Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement. En cas de symptômes **évocateurs de COVID-19** ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'établissement. Les personnels procèdent de la même manière.

Les personnels présentant des facteurs de risque connus ne travaillent pas en présentiel.

La liste de ces facteurs de risque est fixée par les autorités sanitaires.

#### Liste des pathologies à risque de développer une forme grave d'infection au Covid-19 » définie par le Haut conseil de la santé publique (HCSP) :

##### -Les patients aux antécédents cardiovasculaires :

- Hypertension artérielle compliquée (dont complications cardiaques, rénales et vasculo-cérébrales),
- Antécédents d'accident vasculaire cérébral, de coronaropathie, de chirurgie cardiaque,
- Insuffisance cardiaque stade NYHA III ou IV.

##### -Les diabétiques non équilibrés ou présentant des complications,

-Les personnes présentant une pathologie chronique respiratoire susceptible de décompenser lors d'une infection virale : broncho-pneumopathie obstructive, asthme sévère, fibrose pulmonaire, syndrome d'apnées du sommeil, mucoviscidose notamment

##### -Les patients présentant une insuffisance rénale chronique dialysée,

-Les malades atteints de cancer évolutif sous traitement (hors hormonothérapie)

##### -Les personnes avec une immunodépression congénitale ou acquise :

- Médicamenteuses : chimiothérapie anti cancéreuse, traitement immunosuppresseur, biothérapie et/ou une corticothérapie à dose immunosuppressive,
- Infection à VIH non contrôlée avec des CD4 <200/mm<sup>3</sup>,
- Consécutive à une greffe d'organe solide ou de cellules souche hématopoïétiques,
- Liée à une hémopathie maligne en cours de traitement,

-Les malades de cirrhose au stade B du score de Child Pugh au moins,

-Les personnes présentant un syndrome drépanocytaire majeur en raison d'un risque accru de surinfection bactérienne ou de syndrome thoracique aigu ou ayant un antécédent de splénectomie,

-Les personnes présentant une obésité (indice de masse corporelle (IMC) >30kg /m<sup>2</sup>),

Les médecins et les infirmiers de l'éducation nationale apportent expertise et conseils concernant :

**La règle de distanciation physique**, dont le principe est le respect d'une **distance minimale d'un mètre** entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

#### L'application des gestes barrières :



**Le lavage des mains qui est essentiel.**

- 1**  **Mouillez-vous les mains avec de l'eau**
- 2**  **Versez du savon dans le creux de votre main**
- 3**  **Frottez-vous les mains 30 secondes : doigts, paumes, dessus des mains et poignets**
- 4**  **Entrelacez vos mains pour nettoyer la zone entre les doigts et nettoyez également les ongles**
- 5**  **Rincez-vous les mains sous l'eau**
- 6**  **Séchez-vous les mains avec un essuie-main, une serviette propre ou à l'air libre**

Si vous n'avez pas d'eau ni de savon, utilisez **une solution hydroalcoolique et adoptez les mêmes gestes (étapes 2 à 5)**, en veillant à vous frotter les mains **jusqu'à ce qu'elles soient bien sèches.**

Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au **moins 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre.** Les serviettes à usage collectif sont à proscrire.

A défaut, l'utilisation d'une solution **hydro-alcoolique peut être envisagée.**

Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- A l'arrivée dans l'établissement ;
- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- Avant et après chaque repas ;
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- Le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

Les échanges manuels de ballons, jouets, crayons, etc. doivent être évités ou accompagnés de modalités de désinfection après chaque utilisation. Le transfert d'objets ou de matériel entre le domicile et l'école doit être limité au strict nécessaire.

## Le port du Masque :

Les enseignants porteront un masque.

Pour les élèves

Le port du masque « grand public » est obligatoire dans toutes les situations où le respect des règles de distanciation risque de ne pas être respecté.

L'avis du médecin référent déterminera les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.

**Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants lorsque les masques seront accessibles aisément à l'ensemble de la population.**

### METTRE UN MASQUE



### RETIRER UN MASQUE



**Changer le masque toutes les 4 heures ou dès qu'il est mouillé, souillé ou détérioré.**

## MATERIEL DEMANDE AUX ELEVES :

-2 masques par jour (avec un sac plastique pour mettre le premier masque souillé si celui-ci est en tissu lavable)

-1 sac plastique avec un lien étiqueté au nom et prénom de l'élève, pour mettre son bleu de travail, ses chaussures de sécurité et ses EPI personnels.

## **MATERIEL MIS A DISPOSITION DES ELEVES :**

- savon et papier dans les toilettes.
- distributeur de gel hydro alcoolique dans chaque bâtiment.
- distributeur de gel hydro alcoolique dans chaque classe, géré par un enseignant.
- lingettes désinfectantes dans chaque classe, gérées par un enseignant.

## **MATERIEL MIS A DISPOSITION DES PERSONNELS :**

- flacon distributeur de gel hydro alcoolique pour chaque personnel (enseignant, éducation...)
- bloc de lingettes désinfectantes pour chaque personnel.

## **ACCUEIL AU LYCEE :**

**ENTREE :** élèves comme visiteurs devront rester à une distance d'un mètre les uns des autres et devront porter un masque.

- L'entrée des élèves se fera par la porte qui se trouve à côté de l'accueil.
- L'entrée des parents et autres visiteurs, se fera sur rendez-vous avec les services.  
En cas de demande d'informations, la communication par mail ou téléphone est préférable.  
Les visiteurs ne pénétreront pas dans le hall et seront renseignés en restant de préférence à l'extérieur de l'établissement.

**SORTIE :** élèves comme visiteurs devront rester à une distance d'un mètre les uns des autres et devront porter un masque.

- La sortie se fera par la porte habituellement utilisée pour l'entrée et la sortie des élèves.
- **ACCES AUX BUREAUX ADMINISTRATIFS :** se fera sur rendez-vous de préférence. La transmission des documents et le renseignement des élèves aura lieu dans le couloir. Les personnels administratifs accueilleront les élèves, personnels et visiteurs avec un masque.
- **ACCES A LA VIE SCOLAIRE :** un accueil sera assuré à la porte de la vie scolaire. Les bureaux des AED, des CPE et la petite salle ne seront plus accessibles aux élèves sauf rendez-vous ou convocation. Les AED accueilleront les élèves, personnels et visiteurs avec un masque.

## **DEPLACEMENTS : limiter le brassage des élèves.**

Les déplacements dans le lycée se feront selon le sens de circulation qui sera indiqué par un fléchage au sol et dans les couloirs des bâtiments.

**ACCUEIL EN CLASSE :** les élèves seront accueillis dans les salles par leur enseignant. Ils attendront que les portes soient ouvertes avant d'y pénétrer. **LES DEUX PORTES DES SALLES DE CLASSE DEVRONT ÊTRE OUVERTES.** A leur arrivé ils se désinfecteront les mains avec le gel, mis à leur disposition par l'enseignant. Avant de sortir, ils désinfecteront leur table et le haut de leur chaise, avant de se désinfecter à nouveau les mains.

Les élèves seront dans la mesure du possible, affectés à une salle et à une place attitrée (sauf cours spécialisés). Chaque salle n'accueillera qu'un nombre limité d'élèves. Les élèves ne pouvant pas être accueillis, seront pris en charge par un enseignement à distance. Un roulement sera proposé, une semaine sur deux.

**LES FENETRE DEVRONT ÊTRE OUVERTES A CHAQUE PAUSE POUR AERER LA PIECE.**

Les emplois du temps seront modifiés en conséquence dans Pronote.

## **ACCES AUX VESTIAIRES :**

Respecter les consignes n'autorisant qu'une personne à la fois.  
Se laver les mains avant et après utilisation des équipements partagés.  
Nettoyer les surfaces de contact avant et après chaque usage

## **ACCES AUX ATELIERS :**



### ***OUTILS PARTAGÉS***

Individualiser l'usage des équipements afin d'éviter le partage du matériel en cours de journée.  
Lorsque cela n'est pas possible :  
Désinfecter chacun des matériels après toute utilisation avec une lingette demandée à l'enseignant.  
Se laver les mains en cas de transfert de matériel durant la journée.

## **ACCES AU MAGASIN : ce service ne pourra être assuré que si le personnel qualifié de la Région est présent.**

Personne ne pourra entrer dans le magasin.  
Les demandes de matériels devront être faites à M. Mussard par mail ou SMS.  
La demande une fois préparé sera remise à l'élève ou à l'enseignant sur une table disposée devant la porte du magasin.

## **ACCES AU CDI :**

L'accueil au CDI sera limité au nombre de places sécurisées. Les élèves devront, comme en classe se désinfecter les mains en entrant et en sortant.  
L'entrée se fera par la porte habituelle.  
La sortie aura lieu au fond du CDI (ancienne entrée).  
Les locaux seront désinfectés deux fois par jour (que si le personnel qualifié de la Région est assez nombreux).  
Le matériel qui ne peut pas être désinfecté ne sera plus disponible au prêt.  
Les livres et objets manipulés ou empruntés devront subir une période de quarantaine avant d'être remis au prêt.  
Tout livre manipuler dans le CDI devra être placé dans une boîte et non remis en rayon.  
Les enseignants pourront réserver des ouvrage en envoyant un mail au professeur documentaliste.  
L'accès à la salle informatique sera limité. Chaque utilisateur devra désinfecter sa place avant et après usage à l'aide du produit ou des lingettes mis à sa disposition.  
Les impressions couleurs devront être envoyées par mail au professeur documentaliste. L'usage de cle USB au poste du CDI ne sera plus possible.  
Le port du masque sera obligatoire dans les échanges avec le personnel et entre élèves.  
Les élèves devront rendre les ouvrages empruntés avant la fin de l'année scolaire.

## **GESTION DES PAUSES :**

Les heures de pauses pourront être différentes suivant les niveaux de classes.

L'accès au parvis pour les fumeurs sera autorisé uniquement sur les emplacements indiqués au sol, assurant la distance minimal d'un mètre.

Le local deux-roues, sera ouvert sur demande et ne restera plus ouvert durant les pauses. Les élèves devront être patients car l'agent d'accueil a d'autres missions plus urgentes.

## **DEMI-PENSION : ce service ne pourra être assuré que si le personnel qualifié de la Région est présent.**

### **REGLEMENT DE LA DEMI PENSION :**

La demi-pension ne sera plus forfaitaire, mais au ticket.

Chaque élève devra recharger sa carte au minimum pour 10 repas (environ 40 euros). Si les repas ne sont pas utilisés et que l'élève est toujours dans l'établissement, ils pourront être utilisés à la rentrée 2020.

Le règlement de ces tickets se fera uniquement par chèque à l'ordre de l'Agent comptable du Lycée Gustave Eiffel, ou par virement sur le compte du Lycée :

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB							
Code banque	Code guichet	N° de compte		Clé RIB		Domiciliation	
10071	77000	00001002042		38		TPMELUN	
Identifiant international de compte bancaire - IBAN							
IBAN (International Bank Account Number)							
							BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1770	0000	0010	0204	238	TRPUFRP1

**TITULAIRE DU COMPTE :**

LYCEE PROFESSIONNEL GUSTAVE EIFFEL

**ACCUEIL A LA DEMI PENSION :**

Les élèves comme les adultes devront rester à une distance d'un mètre les uns des autres et devront porter un masque.

Ils rentreront un par un et s'installeront aux places signalées par un plateau.

Une fois assis, les élèves retireront proprement leur masque du matin. Ils le mettront dans leur sac plastique attitré si celui-ci est en tissu lavable ou alors, s'il s'agit d'un masque à usage unique, ils le déposeront à côté d'eux le temps du repas et le jetteront à la poubelle une fois celui-ci terminé (une poubelle sera à leur disposition à côté du bloc sanitaire)

**Attention, avant de se lever de table, les élèves prendront le temps de positionner leurs seconds masques sur leurs visages.**

Dans la mesure du possible, le réfectoire sera divisé en deux zones correspondant aux deux services. Les aliments (pique-nique ou repas chaud) et boisson, seront disposés à chaque place par un agent dédié.

Aucun déplacement ne sera autorisé en dehors de l'entrée et de la sortie. La chaîne de self ainsi que la fontaine à eau seront condamnés.

Chacun devra se désinfecter les mains avec une solution hydro-alcoolique qui sera à leur disposition à l'entrée, et chacun devra se les laver dans le bloc sanitaire, avant de sortir. Le sens de circulation habituel sera maintenu.

**INTERNAT : ce service ne pourra être assuré que si le personnel qualifié de la Région est présent.**

Nous ne pourrions accueillir qu'un élève par chambre. Les toilettes seront utilisées par deux élèves au plus.

**SANITAIRES :**

L'accès aux sanitaires se fera dans le respect des distances de sécurité. Dans l'idéal, chaque toilette n'accueillera que 2 personnes à la fois.

Il sera demandé à chacun de se laver les mains à l'arrivée et à la sortie des toilettes.

Chaque sanitaire sera désinfecté une à deux fois par jour (dans la mesure où le personnel d'entretien est assez nombreux).

**DECHETS :**

DES POUBELLES SERONT MISES A DISPOSITION DES ELEVES DANS LES DIFFERENTS BATIMENTS.

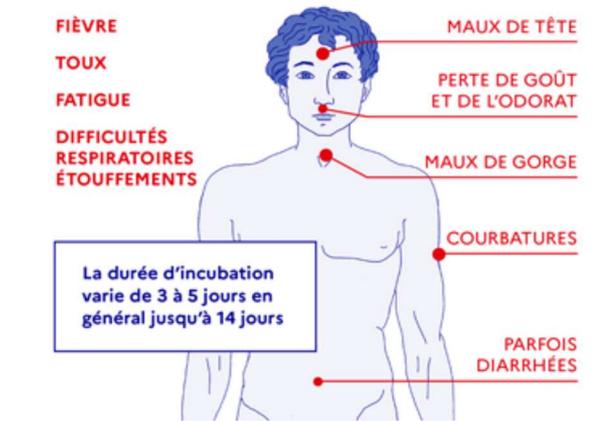
LES MASQUES ET AUTRES DECHETS DEVRONT ETRE JETES DANS CES POUBELLES.

## DESINFECTION :

Les locaux seront désinfectés tous les jours (dans la mesure où le personnel d'entretien est assez nombreux).

En cas de manque de personnel, certains locaux seront interdits d'accès.

## QUE FAIRE EN CAS DE MALAISE OU EN CAS D'APPARITION DE SYMPTÔMES ?



La personne malade informera un adulte de l'établissement qui préviendra à son tour l'infirmière (mardi et jeudi) ou la Provisseure (lundi, mercredi, vendredi).

La personne présentant des symptômes sera accompagnée dans une salle dédiée « covid » à l'infirmerie en prenant soin de respecter toutes les mesures barrière. Elle y sera accueillie avec l'équipement adéquat en attendant une prise en charge extérieure.

(CF protocole annexe : « CONSIGNES SI UNE PERSONNE ACCUEILLIE PRESENTE DES SYMPTOMES DANS L'ETABLISSEMENT »)

## CONTINUITÉ PEDAGOGIQUE :

Les élèves ne pouvant pas être accueillis au lycée et les élèves non autorisés à revenir seront destinataires de supports pédagogiques afin d'assurer la continuité pédagogique via Pronote. Les classes virtuelles seront assurées par les enseignants ne pouvant pas revenir en présentiel au Lycée.